



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afrique

Question écrite n° 59534

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur les attaques indignes souvent portées par l'opposition parlementaire française contre certains chefs d'État africains. En effet, depuis plusieurs années, certains parlementaires français, socialistes, communistes et verts ont pris la regrettable habitude de porter des attaques violentes de nature plus personnelle que politique, mettant en cause, notamment, leur probité. Ces attaques sont tout à fait regrettables car elles sont successives et surtout dangereuses pour le maintien de bonnes relations diplomatiques. Cette attitude de l'opposition est irresponsable. Il conviendrait donc de sensibiliser ces parlementaires sur la nécessité d'adopter une attitude plus responsable sur ces dossiers très importants pour notre balance commerciale avec ces pays. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

La libre expression est inséparable de la démocratie, notamment au Parlement. Le Gouvernement est convaincu que tous les membres du Parlement, quelles que soient leurs orientations politiques, ont à coeur de respecter la personne des responsables politiques étrangers et au-delà des pays qu'ils représentent. Par ailleurs, les parlementaires français ont coeur d'honorer la dignité du mandat que les électeurs leur ont confié par la qualité de leurs interventions.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59534

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9141

Réponse publiée le : 1er décembre 2009, page 11404